

Résidence d'été

Dans le cadre du soutien de l'institut aux recherches interdisciplinaires et à la professionnalisation, l'isdaT ouvrira ses portes durant l'été à des sessions de travail convoquant au moins deux des disciplines enseignées dans ses deux départements.

candidatures éligibles

Tout projet de création :

- ✗ porté par au moins un(e) étudiant(e) ou un(e) diplômé(e) de l'institut,
- ✗ et convoquant au moins deux des disciplines enseignées à l'institut : art, design, design graphique, musique, danse (dont au moins une relevant du domaine «spectacle vivant»).

conditions de résidence

- ✗ Une bourse de 300 euros et la mise à disposition d'outils par le magasin de prêt de l'isdaT beaux-arts (liste à fournir avant le 2 juillet 2016). Les autres frais de transports et de production sont à la charge des résidents.
- ✗ La mise à disposition d'un espace de travail au sein de l'isdaT beaux-arts, pour une ou plusieurs sessions du 8 août au 9 septembre. Merci aux candidats de préciser les particularités de l'espace souhaité (dimensions ou autres caractéristiques propres aux pratiques qui y seront développées) et la durée nécessaire (une ou plusieurs sessions). En contrepartie, les résidents s'engagent à tenir informée l'équipe de l'institut de l'évolution de leur recherche et à fournir au moins 5 images ou vidéos libres de droits (temps de travail ou travaux produits lors de cette résidence),
- ✗ En dialogue avec l'institut, une présentation publique des travaux produits en résidence pourra être proposée.

Les candidats sont informés que simultanément à cette résidence se tiendront les préparatifs de la première édition de la Biennale «Le Printemps de septembre» ainsi que l'accueil en résidence de 3 artistes dans le cadre du programme «Toulouse-Düsseldorf».

candidatures à envoyer avant le 4 avril 2016, minuit

Contenu des candidatures

- ✗ liste nominative et CV des participants,
- ✗ présentation du projet ou note d'intention présentant les axes de recherche (1 page maximum),
- ✗ tout complément d'information jugé pertinent pour la candidature (portfolios, liens vidéos, son, images ou documentation sur la recherche)

Modalité d'envoi des candidatures :

Adresser un fichier numérique de 10 Mo maximum à l'attention de Anne Dallant, directrice de l'isdaT via l'adresse : exterieur@isdat.fr

Sélection

Une présélection sera opérée par la direction de l'isdaT sur dossiers. Les candidats présélectionnés seront invités à venir présenter leurs projets. Les candidats sont informés des résultats au plus tard le 1^{er} juin 2016.